



Directive Habitats, Faune, Flore

Milieux humides et habitats à chauve-souris de Puisaye-Forterre

Numéro européen : FR2601011

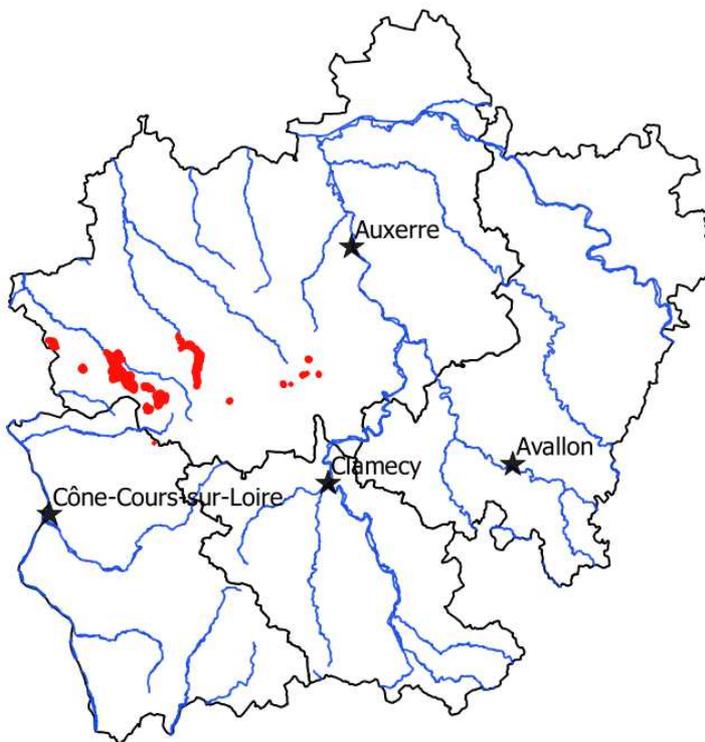
Numéro régional : 56

Départements : Yonne et Nièvre

Arrondissement : Auxerre et Nevers

Communes : Bléneau, Courson-les-carrières, Dampierre-sous-Bouhy, Fontaines, Les Hauts de Forterre, Merrysec, Mézilles, Moutiers-en-Puisaye, Saint-Fargeau, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Privé, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Saints-en-Puisaye, Thury, Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe

Surface : 2348 hectares



Dans les régions naturelles de la Puisaye et de la Forterre, le site Natura 2000

« Milieux humides et habitats à chauve-souris de Puisaye-Forterre » comprend 15 entités.

En Puisaye, dans un contexte forestier bien développé, il comprend d'une part des étangs bordés de ceintures végétales particulières et associées à des zones humides marécageuses et paratourbeuses. Le site présente d'autre part des marais et boisements tourbeux et des landes en mosaïque avec des milieux forestiers et prairiaux. Le site accueille également plus de 20 espèces de chauves-souris dont 7 d'intérêt communautaire. Il comprend d'importants gîtes de mise bas pour plusieurs espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire (Grand Murin, Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées). Le réseau des cavités de Forterre, ainsi que l'entité de Dampierre-sous-Bouhy, représentent un fort enjeu en période d'hibernation et de transition pour les chauves-souris au niveau national et international.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



Les étangs oligotrophes à berges exondées et les milieux humides afférents : D'origine artificielle et peu nombreux, ils participent à la biodiversité en permettant l'installation de formations végétales de la pleine eau (végétation aquatique flottante) aux zones d'atterrissement à exondation plus ou moins marquée (pelouses à littorales).

Les ceintures végétales, réparties de manière concentriques en fonction de la profondeur de l'eau, procurent refuge, nourriture et lieu de reproduction à maintes espèces animales, en particulier des libellules.



Les forêts, et les mégaphorbiaies associées : Les habitats forestiers sont variés et répartis en fonction de l'hydromorphie des sols. Ils sont principalement représentés par les hêtraies-chênaies atlantiques développées sur les sols relativement sains des pentes, les chênaies pédonculées sur les bas de coteaux plus ou moins humides, les aulnaies-frênaies implantées sur les berges des cours d'eau et les boulaies tourbeuses, dans les dépressions d'accumulation d'eau.

L'ensemble des espaces boisés procure gîte et nourriture à de nombreuses espèces, dont le Lucane cerf-volant, insecte dont les larves se nourrissent de bois en décomposition, et des chauves-souris tel le Grand murin.



Les landes : Formations de transition succédant aux pelouses, les landes sont de deux types. Les landes sèches caractérisées avant tout par la domination d'arbrisseaux ras (callune et bruyère), et les landes humides à Bruyère à quatre angles, liée à l'existence d'une phase d'engorgement du sol au cours de l'année. Elles abritent une faune et une flore souvent rares et menacées comme la Rossolis à feuilles rondes et la Gentiane pneumonanthe. Les landes sont extrêmement rares sur le site qui abrite l'une des dernières landes humides de l'Yonne.



Les prairies : Milieux ouverts de basse altitude caractérisés par une végétation adaptée aux différents degrés d'humidité. Associées à un maillage bocager, les prairies sont favorables à maintes espèces végétales mais aussi à de nombreux mammifères comme les chauves-souris et papillons. Parmi ces derniers, citons le Cuivré des marais, qui fréquente les milieux humides et ensoleillés, et le Damier de la Succise, butinant principalement les fleurs des scabieuses dans les prairies et les friches.



Les bas-marais : Liés à la présence permanente d'eau sur les sols acides, les marais apparaissent comme des complexes tourbeux plus ou moins évolués composés de sphaignes, de molinies, de saules et de bouleaux. Permettant le développement d'espèces végétales originales et rares en Bourgogne, ils possèdent une grande richesse floristique et constituent un lieu de reproduction important pour les amphibiens et les libellules.



Les cours d'eau : Les ruisseaux, rivières, leurs ripisylves et la végétation rivulaire sont des milieux de vie importants pour de nombreuses espèces telles que la Mulette épaisse, le Chabot ou encore les chauves-souris.



Les cavités et gîtes à chauve-souris : Le réseau des cavités du site représente un fort enjeu pour l'hibernation des chauves-souris. Ce réseau abrite majoritairement d'anciennes carrières de calcaire mais également du bâti.

Le site possède également un enjeu fort pour les périodes de mise bas et de transition des chauves-souris. Lors de la période de mise bas, les chauves-souris femelles se regroupent en colonies dans des gîtes afin de mettre bas et élever leurs petits. Chaque espèce possède ses propres exigences écologiques et choisit donc ses gîtes en fonction de celles-ci (quiétude, température, humidité, ...). Ainsi le Petit Rhinolophe apprécie les bâtiments comme les greniers, les caves ou les granges alors que la Barbastelle d'Europe préfère s'installer sous les écorces décollées d'arbres vivants ou morts. D'autres espèces préféreront gîter sous des ouvrages d'art tels que des ponts.

Les enjeux sur le site



Les **étangs oligotrophes à berges exondées et les milieux humides afférents**, de par les groupements végétaux d'intérêt européen qui leur sont associés, possèdent un rôle important au sein du site.

x L'existence de tels habitats naturels aquatiques, définie comme un enjeu prioritaire, est soumise à des menaces principalement liées au facteur humain telles que : les dégradations physiques des plans d'eau et de leurs berges (piétinement dû à la fréquentation humaine, envasement naturel, etc.), les perturbations qualitatives et quantitatives de l'eau en provenance du bassin versant, la gestion des étangs qui peut provoquer l'arrêt des variations du niveau d'eau...

➤ Préserver les étangs oligotrophes à berges exondées et les milieux humides associés.



Au vu de leur superficie, de leur intérêt patrimonial, de leur rôle fonctionnel et du nombre d'espèces qu'ils abritent, les **habitats forestiers (forêts riveraines et boisements frais)**, et les **mégaphorbiaies** constituent un enjeu sur le site Natura 2000.

x La majeure partie des forêts se trouve dans un bon état de conservation et possède une bonne valeur biologique. Toutefois, les plantations de résineux (Douglas et Epicéa) ou de feuillus (Chêne rouge d'Amérique), bien que minoritaires et localisées, peuvent représenter une menace pour les habitats naturels forestiers.

➤ Conserver ou restaurer la naturalité des milieux, maintenir les conditions d'humidité des sols et poursuivre une gestion forestière adaptée aux habitats naturels forestiers.

- x La hêtraie atlantique à Houx se raréfie par élimination systématique du Hêtre au profit du chêne sessile.
 - Favoriser la reconversion des parcelles plantées en espèces exogènes.
 - Restaurer la Hêtraie et favoriser la régénération naturelle du hêtre.
- x La diminution de la dynamique fluviale et de la fréquence des inondations tend à faire évoluer les aulnaies-frênaies et les mégaphorbiaies vers des formations de moindre valeur écologique, n'ayant plus les mêmes caractéristiques en termes d'espèces et de conditions d'humidité.
 - Préserver le régime hydrique.
- x Les mégaphorbiaies subissent une colonisation arbustive rapide, qui provoque, à terme, leur fermeture.
 - Maintenir l'ensemble des stades dynamiques de la mégaphorbiaie.



Les landes sont soumises à la fois à des menaces naturelles et anthropiques et sont aujourd'hui des milieux relictuels en Puisaye.

x Ayant largement souffert de la déprise agricole, les landes sèches se sont progressivement boisées. Leur enjeu porte donc en premier lieu sur leur existence dans un contexte forestier.

➤ Restaurer les landes puis les entretenir par un pâturage extensif et une fauche irrégulière.

x Les **landes humides**, soumises à la fois à des menaces naturelles et anthropiques, sont des habitats naturels pour lesquels le maintien est un enjeu prioritaire. Très sensibles à l'assèchement, elles sont vulnérables face à toute activité susceptible de modifier les conditions d'humidité du sol.

➤ Maintenir le fonctionnement hydrique.

x Sur les sols les moins humides s'effectue une recolonisation forestière. Issue du développement naturel de la Fougère aigle et du Bouleau ou de plantations anciennes de résineux tels que le Pin laricio de Corse, la présence des espèces ligneuses tend à fermer les milieux et accélérer leur assèchement.

➤ Restaurer les landes humides puis les entretenir par un pâturage extensif et une fauche irrégulière. Favoriser la reconversion des parcelles plantées en espèces exogènes.



Pour la plupart menacées par l'évolution des pratiques agricoles, les **prairies**, dont les prairies humides à marécageuses, constituent un enjeu important.

x La majeure partie des prairies subit l'intensification des pratiques agricoles qui se traduit par le remplacement de la fauche par un pâturage continu, le drainage des parcelles et des amendements importants. Associée à la conversion de prairies en cultures céréalières, ces activités tendent à faire régresser les milieux prairiaux et à banaliser le cortège floristique et faunistique qui en dépend.

➤ Poursuivre ou adapter leur exploitation par un système favorisant une fauche extensive dominante pour préserver les prairies. Préserver les conditions d'humidité des sols des prairies humides à marécageuses.

x Parmi les prairies les plus difficiles d'exploitations, certaines sont progressivement abandonnées. L'absence de pratiques de fauche ou de pâturage permet alors l'apparition de ligneux et conduisant donc à la fermeture des milieux au détriment des prairies.

➤ Maintenir ou reprendre des activités agropastorales extensives (fauche dominante).

x L'évolution de l'occupation du sol (conversion des prairies en cultures, suppression des haies, etc.) et l'intensification des pratiques agricoles (augmentation de la charge en bétail, traitements antiparasitaires, etc.) peuvent dégrader les habitats naturels propices aux déplacements et à l'alimentation des chiroptères.

➤ Maintenir les habitats de chasse des chauves-souris et restaurer le réseau bocager.



Soumis à des menaces à la fois naturelles et anthropiques, les **formations tourbeuses, marécageuses et de bas-marais** sont des habitats naturels d'intérêt prioritaire, ils sont en régression à l'échelle locale et européenne. Leur conservation apparaît donc comme un enjeu prioritaire.

x Les activités susceptibles de modifier l'engorgement du sol (drainages, plantations...), le piétinement par le bétail et la fertilisation des parcelles avoisinantes sont autant de pratiques défavorables aux bas-marais, qui favorisent directement ou indirectement l'eutrophisation et la fermeture du système.

➤ Préserver voir restaurer le régime hydrique et le bon état des milieux tourbeux et marécageux.

x L'abandon des pratiques agricoles de fauche et de pâturage extensives laisse libre cours au développement des ligneux, notamment les saules et les bouleaux, et se traduit à terme par la fermeture des bas-marais.

➤ Lutter contre la fermeture des marais par des actions d'entretien adaptées (coupe régulière des ligneux puis pâturage extensif).



Les milieux aquatiques recèlent un cortège remarquable de plantes spécifiques et sont favorables à une faune abondante et diversifiée.

x La dégradation de la qualité des cours d'eau et des habitats naturels rivulaires est défavorable aux espèces exploitant ces milieux.

➤ Préserver les milieux aquatiques et la végétation associée.



Les **cavités, gîtes**, espaces forestiers, prairies, landes et milieux aquatiques forment une mosaïque d'habitats indispensable au maintien des populations de chauves-souris. L'ensemble de ces habitats plus ou moins naturels à chiroptères est soumis à des menaces à la fois naturelles et anthropiques.

x L'effondrement des cavités, naturel ou induit par les activités humaines, et leur aménagement engendrent la dégradation voire la disparition de sites d'accueil pour les chauves-souris.

x La fréquentation des cavités et gîtes, à l'origine de lumière et de bruit, est une source de dérangements, particulièrement préjudiciables en période d'hibernation, de mise bas et d'élevage des jeunes.

➤ Maintenir, assurer la tranquillité et la pérennité des cavités et des gîtes à chauves-souris.

x De la même façon que la suppression des prairies, des haies et des ripisylves, l'étalement urbain et les constructions d'infrastructures (routes, éoliennes, etc.) contribuent à l'isolement des populations de chauves-souris. Associés à la disparition ou la modification des gîtes (pose de grillage dans les clochers, fermeture de carrières, coupe d'arbres creux, etc.), ces facteurs d'isolement sont une des causes de déclin population de chauves-souris.

➤ Maintenir les zones de chasse et de transit et veiller au maintien ou à la restauration de leurs connexion et veiller à la prise en compte de l'importance des continuités écologique dans tout aménagement du territoire.